



COMMUNIQUE DE PRESSE

Binergy leper et Cintras

08 juin 2010 – 21h00 – Information Régulée

Anvers – Thenergo (Euronext Bruxelles : THEB), fait savoir que le Tribunal de Commerce à Anvers a accepté la requête de sa filiale, la sa Binergy leper d'appliquer la Loi du 31 janvier 2009 relative à la Continuité des Entreprises pour une période allant jusqu'au 10 août 2010.

Le Conseil d'administration de Cintras sa a décidé ce jour de faire aveu de faillite. Les créances de Thenergo sur Cintras ont déjà été amorties le 31 décembre 2009. Cintras était une filiale de Leysen qui est restée dans le groupe Thenergo après la vente de Leysen. Les activités de Cintras sont liées aux activités jatropa qui ont été arrêtées.

A propos de Thenergo

La société Thenergo, située en Belgique, est un acteur indépendant, totalement intégré dans le développement et l'exploitation de projets d'énergie durable, utilisant du biogaz, du gaz naturel et des déchets de bois. Thenergo crée de la valeur pour ses partenaires et ses actionnaires en tant que fournisseur global de solutions d'énergie durable, en produisant de l'électricité et de la chaleur à partir de combustibles renouvelables.

Pour plus d'information:

Chris Belien

General Counsel & Secretary

T. : +32 3 292 96 99

Chris.belien@thenergo.eu

Caroline Kerremans

Communications Manager

T.: + 32 3 292 97 01

Caroline.kerremans@thenergo.eu